

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial
Bureau de l'environnement / Enquêtes Publiques
Tél. : 06.76.91.29.34
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

Angoulême, le **22 AVR. 2025**

Le préfet de la Charente
à

Destinataires in fine

Objet : Programme pluriannuel de gestion (PPG) 2025-2034 du bassin versant de la Charente non domaniale - conclusions de l'enquête.

PJ : Rapport et conclusion de l'enquête publique

J'ai l'honneur de vous informer qu'il vous est possible de télécharger la copie du rapport et des conclusions de Monsieur RULLAC nommé commissaire enquêteur pour l'enquête préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2025-2034 du bassin versant de la Charente non domaniale au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

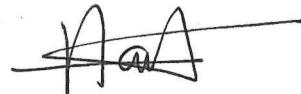
Ce document peut être communiqué à toute personne physique ou morale qui en fera la demande jusqu'au 25 mars 2026.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre le procès-verbal dûment rempli, dès réception de ce courrier, par messagerie à l'adresse : nathalie.prunier@charente.gouv.fr.

Les informations relatives à l'enquête seront consultables sur le site internet de la préfecture www.charente.gouv.fr.

Bien entendu, mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le préfet et par délégation,
Le chef de bureau,



Isabelle JARDRY

Mesdames et Messieurs les maires des communes de :

Aigre	Ambérac	Aunac-sur-Charente	Aussac-Vadalle
Barro	Bioussac	Cellettes	La Chapelle
Chenon	Condac	Coulonges	Courcôme
Couture	Fontenille	Fouqueure	Genac-Bignac
Juillé	La Boixe	La Faye	Les Adjots
Lichères	Ligné	Lonnes	Luxé
Maine-de-Boixe	Mansle-les-Fontaines	Marcillac-Lanville	Mouton
Nanclaras	Nanteuil-en-Vallée	Poursac	Puyréaux
Rouillac	Ruffec	Saint-Amant-de-Boixe	Saint-Cybardeaux
Saint-Genis-d'Hiersac	Saint-Georges	Saint-Gourson	Saint-Groux
Salle-de-Villefagnan	Taizé-Aizie	Tusson	Verteuil-sur-Charente
Vervant	Villejoubert	Villognon	Vouharte
Xambes			

En copie à :

- le Conseil départemental de la Charente
- la Communauté de Communes Val de Charente
- la Communauté de Communes Cœur de Charente
- Communauté de Communes du Rouillacais